



*17ème Session du Conseil des droits de l'homme
Mercredi, 8 Juin 2011*

EPU: Sao Tomé-et-Principe

Intervenant: Biro Diawara

Placé parmi les pays les plus pauvres de la planète, le São Tomé-et-Principe est un pays insulaire en développement qui dispose de peu de ressources pour la satisfaction des droits fondamentaux basiques à l'ensemble de sa population.

Malgré l'engagement de Sao -Tomé pour lutter contre l'analphabétisme et le relèvement du niveau de l'éducation au cours de ces dernières années, le pays reste confronté à un déficit majeur dans ce secteur ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous sommes préoccupés par l'exploitation des enfants dans les plantations de cacao et les violences à l'encontre des femmes, la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes infectées par le VIH/Sida dans la société.

En dépit de la liberté d'expression et d'information, la monopolisation de la majorité des organes d'informations par l'Etat constitue à nos yeux un frein à la jouissance effective de la liberté d'expression.

Au regard de ces faits, nous exhortons la délégation de Sao -Tomé à réviser son cadre juridique national en incorporant la non-discrimination sous toutes ses formes et d'adresser une invitation permanente à l'ensemble des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil.

Nous encourageons également le pays à ratifier les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et à mettre à jour ses rapports aux niveaux des organes de traités.

Compte tenu de la situation spécifique du Sao-Tomé, une assistance accrue de la communauté internationale sera indispensable en matière de renforcement de la capacité nationale dans la mise en œuvre effective des recommandations de l'EPU.

Enfin, nous fondons un espoir en l'avenir du progrès économique et social du pays avec la récente découverte des richesses pétrolières et estimons que les autorités veilleront à garantir les conditions nécessaires pour assurer la transparence dans la gestion et la répartition équitable des revenus à l'ensemble de ses populations.

Je vous remercie

Human Rights Council 17
(30 May - 17 June 2011)
Consideration of UPR-reports
Sao Tome and Principe
Draft NHRI/NGO List of Speakers

N°	ECOSOC NGO	Speaker
1	Rencontre Africaine pour la defense des droits de l'homme (RADDHO)	Mr. Biro DIAWARA
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		